

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2018)
Heft: 105

Rubrik: Argent : précautions financières avant les vacances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Précautions financières avant les vacances

« A quoi dois-je penser en matière d'argent quand je prépare mes vacances ? »

ÉLISE, LAUSANNE (VD)



SÉBASTIEN ROD,
responsable Clientèle privée, BCU

Lors de la préparation de vos vacances, il est important de vous soucier des moyens de paiement que vous aurez à disposition dans le pays que vous comptez visiter et de prévoir plusieurs solutions pour éviter les mauvaises surprises.

En règle générale, il est toujours pratique d'avoir à sa disposition différents moyens de paiement: de l'argent liquide pour les menues dépenses et des cartes bancaires, qu'il convient d'utiliser à bon escient pour les retraits en liquide ou les achats dans les commerces.

DE L'ARGENT LIQUIDE

Pour obtenir des devises de votre pays de destination, vous avez la possibilité de faire du change dans votre banque en Suisse. Les devises courantes sont disponibles facilement (notamment euros, dollars et livres sterling) et, pour les autres, il est possible de les commander à votre banque et de venir les chercher dans une agence ou de vous les faire livrer à domicile. A noter que, s'il vous reste des billets à votre retour, vous ne pourrez les échanger qu'auprès de Swiss Bankers ou dans une gare qui traite ces devises. Si vous avez le temps sur votre lieu de destination, vous pouvez aussi faire le change sur place (des informations utiles par pays se trouvent sur www.swissbankers.ch → infos produits → Travel Cash → Infos pays). Vous devrez alors déterminer quelle monnaie de départ sera la plus appréciée sur votre lieu de destination (francs suisses, dollars ou euros, par exemple).

Pour les destinations européennes, la situation géographique de la Suisse implique que l'euro agisse comme monnaie parallèle et se révèle quasi indispensable lorsqu'on sort des frontières. La plupart des établissements bancaires proposent, aujourd'hui, des comptes courants en euro, qui fonctionnent comme des comptes en franc suisse, avec la possibilité d'utiliser une carte de débit. Ils permettent d'acheter des euros quand leur cours paraît avantageux et de constituer des réserves en prévision de déplacements futurs en Europe, plutôt que de faire une opération de

change la veille du départ à un cours imposé par les conditions du moment.

UNE CARTE DE DÉBIT (DE TYPE MAESTRO®)

Vous avez une carte de débit liée à votre compte. Elle sera utile aussi en vacances, mais il est nécessaire, au préalable, de vérifier la limite de dépenses (journalière, mensuelle) qui y est liée, notamment pour une utilisation à l'étranger, en particulier hors de l'Europe. Cette limite (généralement fixée à 5000 francs par jour en Europe) peut être abaissée hors du Vieux-Continent entre 300 fr. et 1000 fr., la carte pouvant aussi être inutilisable dans certains pays (blocage géographique). Ces mesures servent à limiter les pertes en cas de vol ou de *skimming* (automates de paiement piratés) N'oubliez pas de vous renseigner auprès de votre banque sur la validité et sur les conditions d'utilisation de vos cartes de débit à l'étranger. Et demandez s'il est possible de la débloquent si votre pays de destination se situe hors zone d'utilisation. A noter que certains distributeurs peuvent limiter les retraits, sans que votre émetteur de carte ou votre banque puisse intervenir.

Pour les retraits aux appareils automatiques (bancomats), privilégiez la carte de débit dont les opérations sont moins coûteuses. En matière de frais, la Maestro facture un montant et un pourcentage forfaitaires lors d'un retrait au bancomat (environ 5 fr. et 0,5% maximum) ou lors d'un achat (environ 1 fr. 50 par opération). Le taux de change sera appliqué par l'émetteur de la carte et peut donc varier selon l'établissement.

UNE CARTE DE CRÉDIT

La carte de crédit présente l'avantage de différer le règlement des dépenses, parfois imprévues. Certaines offrent, en outre, des couvertures d'assurance utiles dans le cadre des voyages et des achats. Si l'on veut maîtriser son budget, la carte rechargeable (par exemple Prepaid) n'autorise à dépenser que le montant chargé dans la puce, donc pas de surprise au retour.

La carte de crédit facture un pourcentage du montant retiré au distributeur (environ 4%, au minimum 10 fr.) ou déboursé dans un magasin (environ 1,75%). Le taux de change sera appliqué par l'émetteur de la carte et peut donc varier selon l'établissement. La carte de crédit reste indispensable lorsque la limite fixée sur votre Maestro est dépassée.

Deux cartes valant toujours mieux qu'une seule, chacune d'elles pourra vous dépanner selon la situation dans laquelle vous vous trouvez : bancomat ou terminal ne lisant pas l'une des cartes, location d'une voiture, achat important ou limite de débit atteinte.

PAYER EN FRANCS SUISSES OU EN EUROS AVEC UNE CARTE ?

Certains terminaux identifient désormais le pays d'origine de la carte et permettent de payer en francs suisses. Le principal avantage pour le consommateur est de connaître le montant exact qui sera débité de son compte, y compris une marge de conversion (environ 3%).

Si vous choisissez l'option de payer en monnaie locale, vous devrez vous acquitter d'une taxe de traitement pouvant varier, selon l'émetteur de votre carte, entre 0,9% et 2,5% du montant de l'achat. Sur votre facture de carte de crédit, la dépense apparaîtra en francs après conversion au cours de change. Si vous choisissez l'option de payer en francs, le cours de change sera fixé par le commerçant et sera sans doute moins favorable que le cours des devises. A noter que certains émetteurs facturent également la taxe de traitement.

L'avantage de payer en monnaie locale réside dans une plus grande transparence en matière de frais et de taux de change. Une autre solution réside dans la détention d'une carte libellée dans une autre monnaie (le plus souvent en euros ou en dollars), puisque les frais de traitement ne s'appliquent pas dans ce cas. Cette solution sera avantageuse pour des dépenses réalisées dans la même monnaie que la carte.

ASSURANCES LIÉES AUX CARTES

Si le fait de se munir d'une carte de crédit quand on voyage est devenu une pratique courante, il est également important de savoir que ce moyen de paiement peut aussi vous apporter des solutions en cas de problèmes à l'étranger.

Si toutes les cartes n'offrent pas les mêmes prestations, les sites internet des émetteurs en Suisse permettent de comprendre ce qui est couvert et à quelles conditions. Selon votre carte, si vous avez payé au moins 60% de votre voyage privé avec votre carte de crédit et que vous devez le reporter ou l'annuler, vous pourrez prétendre à un remboursement des frais de déplacement, d'hébergement, voire d'activités déjà réservées. Cela bien sûr à certaines conditions. Votre décision doit être due à une maladie grave ou à un accident, au décès d'un parent, à la perte de votre emploi, à des catastrophes naturelles et autres épidémies, etc. La couverture s'étend aux personnes vivant sous votre toit et le montant peut varier entre



10 000 et 20 000 fr. par carte et par année selon votre genre de carte. D'autres risques peuvent aussi être couverts, comme l'assurance médicale durant le voyage ou les assurances pour les bagages si vous possédez une carte or ou équivalent.

VOS VALEURS EN SÉCURITÉ

Et enfin, avant de partir, pensez également à mettre vos valeurs en sécurité : vos bijoux, vos montres ou tout objet précieux dans un coffre à la banque (safe).

BON À SAVOIR

- Disposer de plusieurs moyens de paiement offre une sécurité supplémentaire pour des vacances réussies.
- La carte Maestro est soumise à certaines limites qu'il faut connaître avant le départ.
- La carte de crédit facture un pourcentage lors d'un retrait ou d'un achat, ce qui n'est pas toujours avantageux pour l'utilisateur.